Hommage de l'auteur
Aix - 7 - 11 - 08

ÉTYMOLOGIE ET ORIGINE

DE

roca, rocha, roche.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVENCE

Tenu à Marseille en 1906.

ÉTYMOLOGIE ET ORIGINE

DE

roca, rocha, roche

PAR

F.-N. NICOLLET,

Professeur au Lycée Mignet,

TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PROVENÇALES,

Secrétaire général du Congrès.



VALENCE

IMPRIMERIE VALENTINOISE, PLACE SAINT-JEAN

1907


ROMANCE
DEPARTMENT



ÉTYMOLOGIE ET ORIGINE

de roca, rocha, roche

Le nom féminin *roca*, que les Félibres écrivent *roco*, se trouve, avec quelques variations de formes, dans la langue populaire, non seulement de la région provençale, mais encore de tout le pays qui s'étend des Alpes à l'Atlantique [1]. Dans la haute Provence, l'Auvergne et le Limousin, le *c* est remplacé par *ch* que les uns prononcent *ts*, les autres *tch*; l'Auvergne et le Limousin ont, de plus, assourdi l'*o* en *ou* et développé

[1] F. Mistral : *Lou tresor dóu felibrige ou dictionnaire provençal-français embrassant tous les dialectes de la langue d'Oc moderne ;* Aix-en-Provence, J. Remondet-Aubin. — L. Boucoiran : *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne et depuis les Pyrénées jusqu'au centre de la France ;* Nîmes, Baldy-Riffard, 1875. — G. Azais : *Dictionnaire des idiomes romans du midi de la France comprenant les dialectes du haut et bas Languedoc, de la Provence, de la Gascogne, du Béarn, du Quercy, du Rouergue, du Limousin, du bas Limousin, du Dauphiné ;* Paris, Maisonneuve, MDCCCLXXVII. — S.-J. Honnorat : *Dictionnaire provençal-*

après lui un son parasite *e* qui en constitue une sorte d'allongement *rocha*, *rocho*, *rouecho*. Dans le Gascon, le Béarnais et le Basque, il s'est développé un *a* devant le *r* initial *(arroco, arroque, arroca)*, conformément à une loi phonétique générale de cette région qui n'admet pas le *r* au commencement des mots [1].

La forme masculine *roc*, que les Félibres provençaux écrivent *rò*, est usitée aussi, mais beaucoup moins ; on lui préfère généralement l'augmentatif *rocas*, *roucas*, *rouchas*. D'ailleurs *roc* subit, suivant les régions, des modifications analogues à

---

français ou dictionnaire de la langue d'Oc ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal ; Digne, Repos, 1846. — Abbé J. Pellegrini : *Premier essai d'un dictionnaire niçois-français-italien ;* Nice, Robaudi, 1894. — James Bruyn-Andrews : *Vocabulaire français-mentonnais ;* Nice, imp. Niçoise, 1877. — J.-A. Chabrand et A. de Rochas d'Aiglun : *Patois des Alpes-Cottiennes (Briançonnais et vallées vaudoises) et en particulier du Queyras ;* Grenoble, Maisonville, 1877. — *Dictionnaire de la Provence et du Comtat-Venaissin* par une Société de gens de lettres ; Marseille, J. Mossy, MDCCLXXXV. — Abbé Vayssier : *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron ;* Rodez, E. Carrère, 1879. — Abbé Gary : *Dictionnaire patois-français à l'usage du département du Tarn ;* Castres, Pujol, 1845. — J. Couzinie : *Dictionnaire patois-français ;* Castres, C. Thomas, 1847. — J.-A. Vialle : *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin (Corrèze) et plus particulièrement des environs de Tulle ;* Tulle, Drappeau. — Çenac-Moncaut : *Dictionnaire gascon-français, dialecte du département du Gers ;* Paris, Dideron, MDCCCLXIII. — Ach. Luchaire : *Recueil de textes de l'ancien d'alecte gascon, d'après des documents antérieurs au XVe siècle, suivi d'un glossaire ;* Paris, Maisonneuve, 1881. — V. Lespy : *Grammaire béarnaise suivie d'un vocabulaire français-béarnais ;* Pau, Veronese, 1858. — M.-H.-L. Fabre : *Dictionnaire français-basque ;* Bayonne, F. Cazals, 1870. — L. Piat : *Dictionnaire français-occitanien donnant l'équivalent des mots français dans tous les dialectes de langue d'Oc moderne ;* Montpellier, Hermelin, 1894.

[1] A. Luchaire : *De lingua aquitanica ;* Paris, Hachette, 1877 ; — *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française ;* Paris, Maisonneuve, 1879. — G.-W.-J. van Eys : *Grammaire comparée des dialectes basques ;* Paris, Maisonneuve, 1879.

celles de *roca :* dans le Rouergue, il devient *rouoc ;* dans la Gascogne, *arroc*.

Ces noms ont pour synonymes, dans la région pyrénéenne, le mot *pena*, *peno*, et, en particulier dans les dialectes basques, *peña*, *arkadia*, *gherinda*. Ailleurs, ils n'ont pas de synonymes à proprement parler ; car *truc*, *clap*, *cair*, *quer* désignent de « grosses pierres », des « blocs de rocher », mais ne sont pas synonymes de *roc*, *roca*. Toutefois, dans les Hautes-Alpes, on emploie le mot *bric*, *brec* (ou, avec nasalisation, *brinc*, *brenc*) dans un sens très voisin de *roc*. Il en est de même, dans le Dauphiné, le Vivarais et le Rouergue, des formes *ronc*, *renc*, *ranc*, qui ne sont peut-être qu'une nasalisation de *roc* avec altération de la voyelle.

Très vivants et très usités, *roca*, *roc* ont formé, dans la langue du midi de la France, un grand nombre de dérivés. Mistral en donne une cinquantaine. Ils ont formé aussi des composés, soit avec d'autres mots, soit avec les préfixes *a*, *de* ou *des*, *en*. Ils étaient très usités déjà dans la langue des troubadours, et ils avaient, dès lors, plusieurs dérivés et composés [1].

A *roca*, *roc* correspondent exactement en français, soit pour le sens, soit pour la forme, les substantifs *roche*, *roc*. Mais là cette famille de mots s'est beaucoup moins développée. Outre *roc*, *roche* et *rocher*, auxquels elle attribue la même signification, avec cette différence que la *roche* entre moins dans la terre que le *roc* et que le *rocher* est ordinairement très élevé, l'Académie ne connaît que l'adjectif *rocheux* et le substantif *rocaille*, avec ses dérivés *rocailleur* et *rocailleux* [2]. Toutefois des lexicographes de très grande autorité admettent aussi les

---

[1] RAYNOUARD : *Lexique roman ou dictionnaire des troubadours ;* Paris, Silvestre, 1843.

[2] *Dictionnaire de l'Académie française ;* septième édition ; Paris, Firmin-Didot, 1878.

composés *déroquer*, *dérocher*, *dérochage* et *enrocher*, *enrochement* [1].

Dans l'ancien français, on trouve une dizaine de formes dérivées de *roc*, *roche*, que la langue littéraire n'a pas adoptées : telles sont *rochal* ou *rocal*, *rochel*, *rochelle*, *rocherie*, *rocherei* ou *rocheroi*, *rochet*, *rochette*, *rocheter* ou *roqueter*, etc. Il est à noter aussi que le mot *roche* ou *roque* s'est employé dans le sens de « château fort, citadelle », dans celui de « motte de terre qui se forme en labourant », et dans celui de « carrière de pierres ». Du reste, ces formes et ces significations paraissent avoir été propres à certaines régions qui les ont conservées jusqu'à nos jours [2].

C'est que les patois du centre et du nord ont, en général, aussi bien que ceux du midi, les mots *roc*, *roche*, ou des formes correspondantes [3]. Si, pour quelques régions, les glossaires ne les donnent pas, c'est apparemment qu'on les a considérées comme des mots français et par conséquent dépourvues d'intérêt au point de vue dialectal [4].

---

[1] E. Littré : *Dictionnaire de la langue française ;* Paris, Hachette, 1881. — Ad. Hatzfeld et Ars. Darmsteter (avec le concours de M. Ant. Thomas) ; *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII*e *siècle jusqu'à nos jours ;* Paris, Delagrave.

[2] Fréd. Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX*e *au XV*e *siècle ;* Paris, E. Bouillon, 1892.

[3] Comte Jaubert : *Glossaire du centre de la France ;* Paris, N. Chaix. — E. de Chambure : *Glossaire du Morvan ;* Paris, Champion, 1878. — Ch. Joret : *Essai sur le patois normand de Bessin ;* Paris, Vieweg, 1881. — Oberlin : *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du ban de la Roche ;* Strasbourg, Jean-Fréd. Stein, 1775. — Grég. Rostrenen : *Dictionnaire français-celtique ou français-breton ;* Rennes, J. Vatar, MDCCXXXII. — J. Loth : *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes de Pierre de Châlons ;* Rennes, Plihon et Hervé, 1895.

[4] J.-B. Onofrio : *Essai d'un glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais ;* Lyon, N. Scheuring, 1864. — L. Favre : *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis ;* Niort, Robin et L. Favre, 1867.

Un témoignage certain de la diffusion relative de cette famille de mots, dans les différentes régions de la France, ce sont les noms géographiques qui lui sont empruntés. Tous les départements n'ayant pas encore de dictionnaire topographique, on ne peut établir un compte exact de ces noms, mais on peut s'en faire une idée d'après des ouvrages généraux. Les régions où ces noms sont le plus répandus sont celle du sud-est, entre le Rhône et les Alpes (10 départements), où l'on en cite 212 dont 50 communes ; celle du Plateau Central (10 départements), 194 dont 58 communes ; celle du Languedoc (8 départements), 157 dont 51 communes ; celle de la Charente et de la Loire (11 départements), 135 dont 74 communes ; et celle du Nivernais jusqu'au Jura (10 départements), 127 dont 41 communes. Les régions où ils le sont moins sont, par ordre décroissant, celle de la Bretagne et du Maine (6 départements), où on en cite 88 dont 32 communes ; celle de la Normandie, de l'Ile-de-France et de la Champagne (13 départements), 75 dont 42 communes ; celle du sud-ouest, des Pyrénées et de la Garonne (10 départements), 65 dont 48 communes ; et celle du nord et du nord-est, depuis la Manche et la mer du Nord jusqu'au Rhin (6 départements), 21 lieux dont 14 communes [1].

Si nous sortons maintenant du territoire français, nous trouvons l'équivalent de *roc*, *roca*, en Italie, en Suisse, en Espagne, en Portugal, en Angleterre et dans les Pays-Bas.

L'italien a deux formes *roccia* et *rocca ;* celle-ci, aujourd'hui, ne s'emploie qu'au sens de « forteresse, citadelle » ; mais, au XIIIe siècle, elle avait également celui de « roche ». Il a dû exister, à une époque lointaine, une forme masculine *(rocco)*,

[1] GINDRE DE MANCY : *Nouveau dictionnaire des communes de la France*, Paris, Garnier, 1885. — *Dictionnaire géographique et administratif de la France*, publié sous la direction de Paul Joanne ; Paris, Hachette, 1902.

d'où est venu le diminutif *rocchio* (d'un type **roculom*) qui se trouve déjà chez Dante. Il y a aussi quelques composés de *rocca* et de *roccia*. Mais *roccia* a un synonyme très usité, *rupe*. Les patois de la haute Italie n'ont pas ce mot, *rupe*, mais ils ont une forme correspondant à *roccia ;* dans la Ligurie, c'est *roka :* dans le Piémont, *roca* et *roch* [1]. Le vénitien et les dialectes illyriens ne connaissent ni *roccia* ni *rupe ;* le vénitien emploie comme équivalent le mot *croda* [2].

La Suisse romande a aussi des formes correspondant au français *roc*, *roche*, et on cite, dans cette région, une soixantaine de noms de lieu qui en sont tirés [3].

L'espagnol a le nom féminin *roca*, avec une dizaine de dérivés ou composés ; il emploie comme synonyme de *roca* le mot *peña* qui a formé lui aussi à peu près autant de dérivés [4]. Le

---

[1] Rigutini e Fanfani : *Vocabolario italiano della lingua parlata ;* 18° migliaio ; G. Barbera, Firenze. — C. Ferrari et J. Caccia : *Grand dictionnaire français-italien et italien-français*, nouvelle édition revue et corrigée par Arthur Angeli ; Paris, Garnier. — Annibal Antonini : *Dictionnaire italien, latin et français*, et *Dictionnaire français, latin et italien*, 3ᵉ édition ; Venise, F. Pitteri, MDCCLII. — L.-J. Blanc : *Vocabelario dantesco o dizionario critico e ragionato della divina commedia di Dante Alighieri*, 2ª edizione ; Firenze, G. Barbera, 1877. — Christ. Garnier : *Deux patois des Alpes-Maritimes* (idiomes de Bordighera et de Realdo) ; Paris. — M. Ponza : *Vocabolario piemontese-italiano ;* Torino, C. Schiepatto, 1846.

[2] Gius. Boerio : *Dizionario del dialetto Veneziano*, 3ᵉ édition ; Venezia, Giov. Cocchini, 1867. — Ardella Della Bella : *Dizionario italiano-latino-illirico ;* Ragusa, MDCCLXXXV.

[3] Ch. Knap, M. Borel et V. Attinger : *Dictionnaire géographique de la Suisse ;* Neufchâtel, Attinger, 1906. — Charles de Roche : *Les noms de lieu dans la vallée Moutier-Granval (Jura Bernois)*, étude toponymique ; Halle, Max Niedermeyer, 1906.

[4] F. Corona-Bustamente : *Diccionario español-frances ;* Paris, Hachette, 1901. — J. de Fonseca : *Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français ;* Paris, Hachette, 1870. — C.-M. Gattel : *Dictionnaire fran-*

portugais a des formes exactement parallèles : *roca* ou *rocha* avec son synonyme *penha* et leurs dérivés et composés [1]. Parmi les dialectes de la péninsule, le catalan a non seulement les formes qui se trouvent en espagnol, mais de plus le nom masculin *roc* ; le dialecte de Galice n'a que *peña* et ses dérivés ; on ne cite pas non plus *roca* dans celui de Valence [2].

L'anglais a le substantif *rock* (roc, roche, rocher) et quelques dérivés. Le mot *rock* y a deux synonymes, *crag* et *cliff*. Parmi les dialectes populaires du royaume, l'irlandais et le gaélique ont aussi *roc*, mais les autres dialectes néo-celtiques ne l'ont pas ; ils expriment l'idée de « rocher » par des formes dérivées de *car* qui se trouvent également en irlandais et en gaélique [3].

Le néerlandais a le substantif *rots* (roc, roche, rocher), avec quelques composés et dérivés. A côté de *rots*, il a le synonyme *klip* [4]. Les autres langues germaniques, danois, islandais, norvégien, suédois, ne connaissent pas le mot *roc* ; elles expriment cette idée par des formes correspondant à l'anglais *cliff*

çais-espagnol et espagnol-français ; Lyon, Bruyset, 1803. — *Tesoro de las tres lengvas francesa italiana y española* ; Genève, Ph. Albert et Al. Pernet, MDCIX.

[1] J.-I. Roquete : *Nouveau dictionnaire portugais-français* ; et J. da Fonseca : *Diccionario francez-portuguez* ; Paris, Aillaud et Cie, 1875.

[2] Joaquin Esteve y J. Belvitges : *Diccionario catalan-castillano-latino* ; Barcelone, Tecla Pla, 1803. — J.-C. Piñol : *Diccionario gallego* ; Barcelona, Ramirez, 1876. — J.-P. Furster : *Breve vocabulario valensiano* ; Valencia, G. Gimeno, 1827.

[3] Fleming et Tibbins : *Grand dictionnaire français-anglais et anglais-français* ; Paris, Didot, 1857. — Walter W. Skeat : *An etymological dictionary of the english language* ; Oxford, Clarendon press, MDCCCLXXXIV.

[4] Kramers' : *Nouveau dictionnaire de poche français-néerlandais et néerlandais-français*, 8e édition ; Gouda, Van Gaor Zonen.

et au néerlandais *klip*[1]. Les mots de la famille *roc* ne se trouvent pas non plus en roumain [2].

En résumé, actuellement le domaine de cette famille de mots comprend la France, une partie de la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, l'Angleterre avec l'Irlande et l'Ecosse, les Pays-Bas. En France, elle s'est particulièrement développée dans le midi et plus spécialement dans le sud-est ; elle n'y a pas en général de synonyme, tandis qu'elle en a dans tous les autres pays.



Les linguistes qui se sont occupés de l'origine de *roca* et de ses équivalents ont émis, à ce sujet, des opinions fort diverses.

Il y en a qui le rapprochent du grec ῥώξ (accus. ῥῶγα), qui signifie « fente, crevasse » [3].

D'autres le font venir d'un adjectif latin *rupeum* (fém. *rupeam*) employé une fois au IVe siècle par S. Ambroise ou d'une forme théorique **rupicum* (fém. **rupicam*) qui ne s'est trouvée jusqu'ici dans aucun texte [4].

---

[1] D. SANDERS : *Wörterbuch der deutschen Sprache ;* Leipzig, O. Wigand, 1876. — Fried. KLUGE : *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache;* Strassburg, Trübner, 1872. — *Nouveau dictionnaire portatif français-danois et danois-français ;* Leipsic, O. Holtze, 1872. — *Fransk och svenskt handlexicon*, et *Nytt svenskt och fransyskt handlexicon ;* Stockholm, Hjerta, 1849.

[2] R. DE PONTBRIANT : *Dictionaru romano-francesu;* Bucuresci, Ad. Ulrich, 1862. — Th. CODRESCO : *Dictionaru franceso-romanu;* Iasii, Buc. Romanu, 1859.

[3] F. MISTRAL : *Op. cit.*, au mot *roco*.

[4] Fried. DIEZ : *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen;* Bonn, Ad. Marcus, 1853. — Aug. SCHELER : *Dictionnaire d'étymologie française d'après les résultats de la science moderne ;* nouvelle édition; Paris, Maisonneuve, 1873. — Aug. BRACHET : *Dictionnaire étymologique de la langue française;* 10e édition: Paris, Hetzel. — Franc. ZAMBALDI : *Vocabolario etimologico italiano;* Città di Castello, I. Lapi, 1889.

Quelques-uns, s'appuyant sur ce que *roc* se trouve en irlandais et en gaélique, et que le bas-breton *roc'h* se prononce avec le *ch* guttural, le croient d'origine celtique [1].

Enfin, une quatrième opinion se borne à le rattacher au latin populaire *roccam*, mascul. *roccum*, d'origine inconnue [2].

L'origine grecque est peu satisfaisante, au point de vue de la forme et du sens. En effet, on aurait dû avoir *roga*, *roia*, *roge*, si le mot vient de l'accusatif ῥῶγα ; ou *rois*, s'il vient du nominatif ῥώξ. D'autre part, le sens de « crevasse, fente » est tout l'opposé de celui de *roca*, *roche* qui désigne une « élévation, proéminence ».

L'origine latine l'est encore moins. Sans compter ce qu'il y a de fantaisie à forger, pour le besoin de la cause, un mot latin qui ne se trouve dans aucun texte, on a remarqué depuis longtemps que « les formes normande, italienne et provençale rendent inadmissible l'étymologie de **rupea* », et quant à celle de **rupica*, « les lois de la phonétique ne permettent pas une pareille dérivation » [3]. Il est évident que le normand *roque*, le français *roche*, le provençal et le portugais *roca*, *rocha*, l'espagnol *roca*, l'italien *rocca* et *roccia* viennent tous d'une forme primitive *roca* ou *rocca* dont le *c* a persisté ou est devenu *ch* suivant les régions, tout comme le normand *vaque*, le français *vache*, le provençal *vaca* et *vacha*, l'espagnol *vaca*, le portugais et l'italien *vacca* sont venus du latin *vacca*.

Quant à l'origine celtique, on a fait remarquer que le breton

---

[1] E. Littré : *Op. cit.*, au mot *roche*. — W. Skeat : *Op. cit.*, au mot *rock*. — Alf. Holder : *Alt celtischer Sprachschatz*; Leipzig, Teubner, 1891-1906.

[2] Gustav Körting : *Lateinisch romanisches Wörterburch* ; Paderborn, Ferd. Schöningl, 1901 — Ad. Hatzfeld et Ars. Darmsteter : *Op. cit.*, au mot *roche*.

[3] Ch. Joret : *Op. cit.* — G. Körting : *Op. cit.*

roc'h et l'anglais *rock* peuvent venir du français *roc* et que l'irlandais et gaélique *roc* peut fort bien être emprunté à l'anglais [1].

L'opinion d'après laquelle toutes ces formes se rattachent au type bas-latin *rocca* est la plus raisonnable et la plus sûre. Elle a l'avantage de ne s'appuyer que sur des faits certains. Mais un point reste à éclaircir : quelle est l'origine et quel est le sens étymologique de ce bas-latin *rocca?* C'est à ces deux questions que nous allons essayer de répondre.

Le mot *rocca* est un de ceux que l'on rencontre le plus souvent dans les textes latins du moyen-âge, et cela depuis le VIIe siècle. Il a, le plus souvent, le sens de « roche, rocher » ; mais il signifie aussi « citadelle, forteresse ». Il est écrit tantôt *roca*, tantôt *rocca*, tantôt *rocha*, quelquefois *rocka* ou *roccha* [2].

En particulier pour ce qui concerne la région provençale, on trouve au XIe siècle, non seulement la forme *roca*, ou quelquefois *rocca*, dans la basse Provence, et *rocha* dans la haute Provence [3], mais aussi la forme masculine *Rocos* ou *Roccos*, nom de lieu [4], le diminutif *rocketa* ou *rokitta* ou *rocheta* [5], l'aug-

[1] V. Henry : *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne ;* Rennes, J. Plihon et L. Hervé, 1900. — Walter-W. Skeat *Op. cit.*

[2] Du Cange : *Glossarium mediae et infimae latinitatis;* Paris, F. Didot, 1845. — Alf. Holder : *Op. cit.*

[3] *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, pub. par Guérard ; Paris, Lahure, MDCCCLVII ; — n° 383, vers 1070 : In territorio de roca Barone... ; — n° 696, vers 1050 : Subtus ipsam roccam que vocatur mons Celeus... ; — n° 1067, février 1043 : Et abet consortes et terminos... rocam naturalem ; — n° 718, vers 1035 : Posterula de Rocha Cardaonis et sicut rocha tenet... et alia roca... ; — n° 268, 1033 : De roca que nominant Tremolone ; — n° 684, 1031 : Sicut via vadit in roca... ; — n° 714, 1030 : Usque in roca de Catia ; — p. 636, E, 9 : Colonica super roca.

[4] *Ibid.* — N° 844, juin 1135 : Item... Novalas, Roccos, Oleyras, Porcils ; — n° 843, juillet 1079 : Item... Novalas... Rocos, Oleiras, Porcils.

[5] *Ibid.* — N° 289, 1050 : A meridie sicut stat roketa de Bono ; — n° 115,

mentatif *Rochaka*, nom de lieu [1], et le dérivé *Rocaria*, nom de lieu [2].

On trouve aussi, du v[e] au xi[e] siècle, des noms de personnes et de peuples qui sont évidemment dérivés de *rocca*, ou plutôt du masculin *roccos*, comme *Roccon* et *Ruccon*, noms d'hommes; *Rocula*, nom de femme; *Roclo*, nom d'homme, *Roccones* ou *Ruccones* ou *Runcones*, nom de peuple [3].

Pour la période du i[er] au v[e] siècle, on n'a, jusqu'ici, trouvé aucun texte contenant soit le mot *rocca* employé comme nom commun, soit ses dérivés. Mais les inscriptions ont fourni un grand nombre de noms de personnes qui le reproduisent ou s'y rattachent évidemment. On trouve comme nom d'homme les formes masculines *Rocus* [4], *Ruccus* avec son composé *Senoruccus* [5] et aussi *Rocca* [6], les diminutifs *Ruccon* [7] et *Roucillus* [8];

1046 : Sicut stat rokitta de Bono ; — n° 179, janvier 1040 : In loco que nuncupant a la rocheta super fluvium Rhodani.

[1] *Ibid.* — N° 696, 1050 : In castrum qui vocatur Rochaka in valle sancti Romani.

[2] *Ibid.* — N° 383, vers 1070 : ... totum planum in Rocaria.

[3] Alf. Holder : *Op. cit.* — Notez que ce peuple habitait un pays montagneux : Roccones montibus arduis undique consaeptos per duces devicit.

[4] *Revue archéologique,* nouvelle série, 24, 1872, p. 58. — Alf. Holder : *Op. cit.* — CIL, i, 482.

[5] CIL, vii, *Inscript. Britanniae latinae,* 1334, 44. — *Ib.*, xiii, *Inscripttrium Galliarum et Germaniarum latinæ,* 685 : A. Acaunus Senorucci f. — Alf. Holder : *Op. cit.*

[6] CIL, xiii, 10002, 429. — Alf. Holder : *Op. cit.*

[7] CIL, iii, *Inscript. Orientis et Illyrici supplementum,* 11463.

[8] Cæsar, *De bello civili,* III, 59, i : Erant apud Cæsarem in equitum numero Allobroges duo fratres, Roucillus et Aecus, Adbucilli filii... : 79, 6 : Allobroges, Roucilli atque Aeci familiares, quos perfugisse ad Pompeium demonstravimus.

comme nom de femme, les formes féminines *Ruca*[1], *Rouca*[2], et les diminutifs *Rocula*[3], *Roccola*[4] et *Rocilla*[5].

De *Rocus* on avait tiré un gentilice dont la forme masculine se trouve écrite *Rocius*[6], *Roccius*[7], *Rucius*[8] et *Roucius*[9], et la forme féminine écrite *Rocia*[10] et *Roccia*[11].

De *Rocius* on avait formé le surnom *Rocianus*[12], comme *Valerianus* de *Valerius*.

Peut-être le nom des *Rucinates*, peuple des Alpes[13], doit-il être rattaché à la même famille de mots, ainsi que le Ῥουκόνιον, contrée de la Dacie[14].

D'ailleurs que le même mot soit écrit tantôt avec *o*, tantôt avec *u*, tantôt avec *ou*, cela ne doit point nous étonner. Rien de plus fréquent. Comparez *Totius*, *Toutius* ; *Segusio*, Σεγούσιον ; *Litumaros*, *Litoumareos* ; *Troccus*, *Troucillus*,

---

1 CIL, III, 10292.

2 Alf. Holder : *Op. cit.*

3 CIL, X, *Inscript. Brutiorum Lucaniae Campaniae Siciliae Sardiniae latinae*, 3382.

4 *Revue archéologique*, 3e série, t. II, p. 325. — *Bulletin épigraphique*, t. III, p. 256. — Alf. Holder : *Op. cit.*

5 CIL, VIII, *Inscript. Africae latinae*, 8360.

6 CIL, V, *Inscript. Galliae Cisalpinae latinae*, 5870, 6079, 8125[23] ; VI, *Inscript. urbis Romae latinae*, 10243 ; XIII, 534 ; IV, *Inscript. parietariae Pompeianae*, 1243 ; VIII, 5093 ; I, *Inscript. latinae antiquissimae ad C. Caesaris mortem*, 947 ; X, 630 ; XIV, *Inscript. Latii Veteris latinae*, 1546, 1547.

7 CIL, XII, *Inscript. Galliae Narbonensis latinae*, 1536 ; VIII, 6948.

8 CIL, II, *Inscript. Hispaniae latinae*, 3654.

9 CIL, XII, 3861.

10 CIL, V, 5870 ; VI, 10243.

11 CIL, VIII, 7689.

12 CIL, II, 1324, 1749 ; V, 2069.

13 Pline, *Hist. nat.*, III, 137. — CIL, V, 7817[11].

14 Ptolémée, III, 8, 4.

Cocillus, *Cuccillus* [1], etc. Il est hors de doute que *rocca*, *roca*, *rouca*, *ruca* sont le même mot gravé de manière différente suivant les régions, les époques, les ouvriers.

Cela étant admis, on ne s'étonnera pas non plus que je rapproche *rocca* de la seconde partie du substantif latin *verrūca*, composé de *ver* + *rūca*. Pline (32 à 79 ap. J.-C.) emploie ce mot au sens de « verrue » et de « tache » d'une pierre précieuse [2] ; Horace (65 à 8 av. J.-C.) l'emploie au sens figuré de « léger défaut » et l'oppose à *tuber* qui était le mot propre en latin pour désigner une « excroissance » [3]. Mais Caton (234 à 149 av. J.-C.), dans un passage qui nous a été conservé par Aulu-Gelle et par Nonius Marcellus [4], emploie *verrūca* avec le sens de « lieu élevé, rocher proéminent ».

Or, quelques lexicographes considèrent *verrūca* comme emprunté par les Latins à la langue des Gaulois [5]. Mais, à l'époque où Caton emploie ce mot, et, à plus forte raison, à l'époque

---

[1] CIL, III, 5066, 8337 ; XIII, 4, 1691, 1979 ; VII, 1336[326] ; 1336[379] ; 1336[380] ; et *passim*.

[2] *Hist. nat.*, XX, 48, 4 : Ocimum verrucas misto atramento sutorio tollit ; — XXXVII, 8, 1 : Verrucæ sessiles ; — 74, 2 : Illud modo meminisse conveniat increscentibus varie maculis et verrucis linearumque interveniente multiplici ductu et colore, mutata sæpius nomina in eadem plerumque materia.

[3] Sat. I, 3, 74 : Qui, ne tuberibus propriis offendat amicum, Postulat ignoscet verrucis illius.

[4] *A. Gellii noctium Atticarum libri XX;* ex recensione Martini Hertz, editio minor altera ; Lipsiae, Teubneri, MDCCCLXXXV ; — III, 7, 6 : M. Cato *libris originum* de Q. Caedicio, tribuno militum, scriptum reliquit... « Censeo, inquit, si rem servare vis, faciundum ut quadringentos aliquos milites ad verrucam illam (sic enim Cato locum editum asperumque appellat) ire jubeas eamque ubi occupent imperes horterisque. — *Nonii Marcelli de Compendiosa Doctrina libri XX*, ed. Wallace M. Lindsay ; Lipsiæ, Teubneri, MCMIII, vol. I : Verrucam positum pro edito loco Cato *libris originum*. « Censeo, inquit », etc.

[5] E. Chatelain : *Dictionnaire latin-français ;* Paris, Hachette, 1889.

où se passait le fait qu'il raconte (en 258, sous le consulat d'A. Atilius Calatinus), c'est seulement avec les Gaulois cisalpins que les Romains étaient entrés en relation. Ils firent la conquête d'une partie de la vallée du Pô, à la suite de l'attaque des Boïens et des Gésates, en 225, qui se termina par la soumission des Boiens, en 224, des Insubres, en 223-222, et la fondation des colonies de Modène, Plaisance et Crémone, en 218. Ils ne pénétreront dans la Gaule transalpine que près de cent ans plus tard, lorsque, appelés au secours des Marseillais, ils en profiteront pour s'établir dans la Provence maritime (154-122 av. J.-C.)

C'est donc à la langue des habitants de la vallée du Pô, c'est-à-dire des Ligures, que les Romains purent emprunter ce mot et non à celle des Celtes qui habitaient la partie de la Gaule comprise entre la Garonne, la Seine et la Marne [1], et avec lesquels ils n'entrèrent guère en relations qu'après la conquête définitive de la Gaule par César (58 à 50 av. J.-C.).

Un détail important à noter et qui prouve que *verrūca* a réellement appartenu à la langue parlée par les anciens habitants de la Gaule cisalpine, c'est qu'il est encore usité aujourd'hui, sous la forme *brüga* [2], sur certains points de cette région, dans le val Cavargne, par exemple, avec le sens de « proéminence de rocher » ou « rocher proéminent ». Or, *brüga* est une transformation très régulière de *verruca*, comme *brugla*, employé à Plaisance, et *bruguel*, à Bologne, dans le sens

[1] Cæsar, *De bello Gallico*, I, 1, 1-2 : Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur... Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit.

[2] B. Biondelli : *Saggio sui dialetti gallo-italici;* Milano, Bernardon di Gio, 1853; page 62 : *Brüga*, V[al] C[avargne], piccolo promontorio sopra un monte.

de « pustule », le sont de *verrucula* et d'un autre diminutif, **verrucellum*, inusité en latin [1], et encore comme *baruga*, *barua* (verrue) et *brouilloun* (pustule), usités dans le Gapençais, le sont de *verruca* et d'un diminutif **verruculonem* inconnu du latin.

Si, d'autre part, nous considérons l'origine des inscriptions que j'ai citées plus haut, nous voyons que, sur une trentaine, il y en a un bon tiers qui proviennent de la région comprenant la Gaule cisalpine et le revers occidental des Alpes jusqu'au Rhône. Parmi les autres, quatre ont été trouvées dans le midi de la Gaule transalpine, de Nîmes à Bordeaux, quatre sur divers points de l'Italie, trois en Espagne, trois dans la Numidie, deux en Pannonie et Dacie, une à Bibracte, une à Reims et une en Angleterre. En sorte que, d'après les données fournies par l'épigraphie, c'est sur les deux revers des Alpes, ou autrement dit dans la région ligure, que les noms de personne se rattachant à la même famille de mots que *roca* étaient le plus répandus. Il est, du reste, tout naturel que des personnes originaires de cette région aient séjourné ou même se soient établies à demeure sur d'autres points de l'Italie ou de la Gaule ; un fait certain, c'est que d'une part on a trouvé à Villeneuve-d'Agen, la tombe d'un soldat appartenant à une cohorte d'Alpins [2], et, d'autre part, à Lectoure, non loin de là, est gravé sur une pierre tombale, le gentilice *Rocius*. Pour les noms trouvés dans des régions plus éloignées, la Pannonie et la Dacie, la Numidie, l'Espagne, ce sont très probablement aussi ceux de soldats originaires de la Cisalpine. En effet, les mêmes inscrip-

---

[1] *Id.*, *Ibid.*, p. 255 ; — *Brugla*, Piac[entino], bolla, pùstula ; — *Bruguel*, Bol[ognese], pustula, bolla. — Ailleurs, ce mot a perdu la gutturale médiale *g* et il s'est développé à sa place une labiale *f* : *Brufel*, Gen[erale] ; — *Brùfolo*, Ver[onese], bolla, pùstula.

[2] CIL, XIII, 922 : Iul, Attonis, fil. | Icco. miles ex | cohor Alpinorum.

tions nous font connaître l'existence d'une *legio Gallica* en Pannonie-Dacie [1] et en Numidie [2], et d'une *cohors Gallorum* en Espagne, précisément dans la Bétique, où ont été trouvées ces inscriptions [3], et qui plus est un *pilum* est gravé sur le monument de *Valerius Rucius* [4]. Il me semble donc bien établi que le bas latin *roca* est emprunté à la langue des peuples qui habitaient le nord-ouest de l'Italie et le sud-est de la Gaule; reste à chercher quelle a pu être sa signification étymologique et primitive.

En latin, l'équivalent de *rŭcŭs, rŭca,* au point de vue de la racine, est le mot *arcem*, nomin. *arx*. Dans *rucus*, la voyelle s'est fixée par l'écriture après *r*, tandis que dans *arcem* elle est avant, mais, si l'on élimine de *ruc-us* la désinence *us, a*, et de *arc-em* la désinence *em*, on trouve dans les deux une racine *r c*. Un phénomène absolument pareil s'est produit dans nombre de mots de la famille indo-européenne, notamment dans le latin *umbilicus*, le grec ὄμφαλος et le vieil irlandais *imbliu*, qui, de l'avis de tous les étymologistes les plus compétents, sont l'équivalent de l'allemand *nabel* (vha. *nabalo*, ndl. *navel*, angs. *nafela*; ang. *navel*, nord. *nafle* goth. **nabala*, sansc. *nābhîla*, nombril), et viennent tous d'une racine *nbh* [5]. Or, le sens primitif de *arcem* est « hauteur, lieu élevé », qu'il a le plus souvent, même chez les auteurs de l'époque impériale [6];

---

[1] CIL, III, 1215 et 126, 217, 1919, 12053, etc.

[2] CIL, VIII, 217, 2627, 2904, 3049, 3113, 3157, 4310.

[3] CIL, II, 403, 1127, 1180.

[4] CIL, II, 3654.

[5] Leo MEYER : *Handbuch der griechischen Etymologie* ; Leipzig, Hirzel, 1901. — Walter W. SKEAT : *Op. cit.* — Fried. KLUGE : *Op. cit.*

[6] VIRGILE (70 à 19 av. J.-C.), *Georg*, II, 534 : Rerum facta est pulcherrima Roma septem quæ una sibi muro circumdedit arces. — OVIDE (43 av. à 18 ap. J.-C.), *Metam.*, I, 467 : Umbrosa Parnassi constitit arce. — SILIUS

celui de « citadelle forteresse » est secondaire et lui est venu de ce que les citadelles se construisaient toujours sur des hauteurs [1].

C'est à la même racine que se rattachent le galois *rhwg* qui signifie « proéminence », le gaélique *rucas* et l'irlandais *rucas, rocas*, fierté.

Il y a lieu de rapprocher aussi *rucus, ruca* de la racine sanscrite *ruh, roh* qui exprime l'idée de « s'élever, monter », et que l'on trouve dans *róhas*, sommet, et avec une altération différente dans *râçi*, monceau, meule [2].

On rattache généralement l'adjectif grec ἄκρος, ἄκρα, ἄκρον, qui signifie « élevé, qui est au sommet ; citadelle » à la racine *ac* exprimant l'idée de « pointe », et cette étymologie est très vraisemblable [3]. Cependant ἄκρος pourrait être une métathèse pour *αρκος, qui se rattacherait à la même racine que *arcem* [4].

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il me paraît suffisamment établi par le rapprochement du latin *arcem* [5] et du sanscrit *roh* que le sens primitif de cette racine R C était celui de « proéminence, élévation, hauteur ». Comme, d'ailleurs, on trouve et la forme masculine *rūcus* et la féminine *rūca*, on est

---

Italicus (25 à 100 ap. J.-C.), *Pun.*, V, 496 : Primus inexpertas adiit Tirynthius arces (Les Alpes). — Stace (61 à 96 ap. J.-C.), *Theb.*, I, 114: Abrupta qua plurimum arce Cithaeron occurit cœlo.

[1] M. Bréal et An. Bailly : *Dictionnaire étymologique latin;* Paris, Hachette, 1886.

[2] A. Bergaigne : *Manuel pour étudier la langue sanscrite ;* Paris, Vieweg, 1884. — A. Bergaigne et V. Henry : *Manuel pour étudier le sanscrit védique;* Paris, Bouillon, 1890.

[3] Leo Meyer : *Op. cit.* — A. Bailly : *Dictionnaire grec-français ;* Paris, Hachette, 1895.

[4] Forcellini : *Dictionnaire latin* ; au mot *arx*.

[5] Le latin *arcus*, arc, se rattache peut-être aussi à la même racine et a été ainsi appelé à cause de sa forme « bombée, proéminente ».

amené à conclure que ce mot était un adjectif **rucos *ruca*, **rucom* signifiant « proéminent, haut, élevé ».

Il est tout naturel qu'on ait fait de ce mot un nom de personne, comme en latin de *Paulus* qui signifiait « petit », comme chez nous *Grand*, *Gros*, *Petit*, et en allemand *Gross*, *Klein* qui sont devenus des noms de famille après avoir été des noms de personne.

Si nous revenons maintenant au mot *verrūca*, nous y trouvons, outre l'adjectif féminin *ruca*, un préfixe *ver*. Or ce préfixe *ver* est un de ceux dont l'existence dans la langue des anciens habitants de la Gaule est le mieux établie. On le trouve dans les noms propres *Vercingetorix* (à côté de *Cingetorix*), *Vercassivellaunus*, *Vercondaridubnus*, *Verjugodumnus*, *Rigoverjugus*, *Vernemetum*, *Vertigerno*, *Verlucio* et dans les mots *vertragum* [1] et *veractum* [2]. Sa signification est parfaitement établie aussi; il a le même sens que le français *sur* dans *surhumain*, *surfin* [3]. *Verrūca* était donc, pour le sens, l'équivalent du français *surélevé*.

---

[1] *Vertragum* (nomin. *vertragus*) était le nom du « lévrier » chez les Gaulois, et il signifiait « très agile ». — Arrien, *Cynég.*, III, 4 : Αἱ δὲ ποδώκεις κύνες αἱ Κελτικαὶ καλοῦνται μὲν οὐέρτραγοι κύνες αἱ τῶν Κελτῶν, οὐκ ἀπὸ ἔθνους οὐδενὸς, καθάπερ αἱ Κρητικαὶ ἢ Καρικαὶ ἢ Λάκαιναι, ἀλλ' ὡς τῶν Κρητικῶν αἱ διάπονοι ἀπὸ τοῦ φιλοπονεῖν, καὶ αἱ ἰταμαὶ ἀπὸ τοῦ ὀξέως, καὶ αἱ μικταὶ ἀπ' ἀμφοῖν· οὕτω δὲ καὶ αὗται ἀπὸ τῆς ὠκύτητος. — Martial, XIV, 200, 1 : Non sibi sed Domino venatur *vertragus* acer.

[2] De *veractum* (nom. *veractus*) est venu le mot *garach* (compar. *trach*, arraché, de *tractum*, etc.) qui, dans les Alpes, désigne une « terre qui a reçu un premier labour pour la préparer à être ensemencée », un « guéret » ; de *garach* a été formé le verbe *grachar* (donner un premier labour), dont *souilevar* (soulever) est synonyme.

[3] H. Monin : *Monuments des anciens idiomes gaulois ;* Paris, E. Thorin. — A. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de MM. E. Ernault et G. Dottin : *Les noms gaulois chez César et Hirtius ;* Paris, Bouillon, 1891.

Il a dû exister aussi une forme masculine **verrucos*, et c'est de cette forme, selon toute vraisemblance, qu'est venu le béarnais *garroc* (roc, rocher), par le changement de *v* en *g*.

Il reste encore dans la langue populaire des Alpes un autre mot qui a la même origine et qui se rattache à la même racine : c'est l'adjectif *rógou[l]* qui signifie « hautain ». Ce mot, d'après l'analogie de *nívou[l]*, nuage, en italien *nuvolo*, et de *trebou[l]*, trouble, au XIe siècle *tribulum* [1], suppose une forme primitive *roculum* : c'est précisément le masculin de *Roculam* que nous avons vu dans les inscriptions comme nom de personne. C'est aussi à la même origine que se rattache le français *rogue*, fier [2].

C'est probablement aussi à la même famille de mots qu'il faudrait rattacher le français *orgueil* et ses équivalents provençaux *orguelh*, *argualh*, qui seraient des composés de *org* (pour *rog*), avec le mot *œil*, prov. *uelh*, et signifieraient proprement « œil hautain » ou « regard hautain », comme le latin *superbia* [3].



En résumé, le bas latin *roca* ou *rocca* est un mot emprunté à la langue parlée par les peuplades du nord-ouest de l'Italie et du sud-est de la France ; c'est le même mot que *rŭca* qui est

---

[1] *Cart. de Saint-Victor de Marseille*, t. II, p. 126, n° 779 : Et sunt termini... ; ab occidente, flumen Vaira usque Rivum Tribulum ; ab aquilone, de ipso Rivo Tribulo usque in penna de Roca Rufa usque in Lara.

[2] Diez croit que ce mot vient de l'islandais *hrock* ; Littré le croit plutôt d'origine celtique ; Hatzfeld et Darmesteter lui attribuent une « origine incertaine, peut-être celtique ».

[3] On considère généralement *orgueil* (au XIe siècle *orgoill*) comme « emprunté de l'anc. haut allem. **urgoli*, subst. que l'on *suppose* avoir été tiré de l'adj. *urgol*, remarquable, supérieur ».

l'élément principal du composé *verruca* emprunté par les Romains, dès le IIIe siècle avant notre ère, à la langue de la même région. Son sens étymologique ou primitif est « haut, élevé, proéminent ».

Grâce à l'influence de la littérature provençale du Xe au XIIIe siècle, ce mot a pénétré dès le moyen-âge en Catalogne et par là en Espagne et en Portugal. Comme la littérature italienne se développa surtout, du XIIe au XIVe siècle, dans la haute Italie et la vallée du Pô, le mot entra de bonne heure dans le vocabulaire italien et, par adoucissement de *c* en *tch*, y devint *roccia*, en même temps qu'il se conservait dans le parler populaire sous la forme ancienne *rocca* qui fut, à son tour, adoptée par la langue classique.

D'autre part, soit par le latin, soit par le provençal, le mot entra de bonne heure dans le français. De là il se répandit dans tous les dialectes de la langue d'oïl et pénétra même en Bretagne, où la forme masculine *roc*, bien plus ancienne qu'on ne l'a dit, quoiqu'on ne la trouve pas dans les monuments écrits avant le XVIe siècle, est devenue *roc h*.

Le français *roc* est également passé en anglais, où il a pris la forme *rock*, dans l'ancien anglais *rocc*[1]. Puis, de l'anglais, il a pénétré dans l'irlandais et le gaélique où il est devenu *roc*.

D'autre part, le français *roche* est entré dans le vocabulaire néerlandais, probablement à une époque où le *ch* français se prononçait d'une manière voisine du provençal et de l'espagnol *ch*, et y est devenu *rots*.

J'ajoute qu'il en est de même, probablement, de beaucoup de mots que l'on qualifie de bas-latins. Parmi les mots nouveaux qui s'introduisent sous nos yeux dans le français, il y en a comme *baser*, *solutionner*, etc., qui sont formés des mots déjà

---

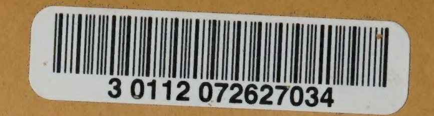
[1] A. HOLDER : *Op. cit.*, au mot *rocca*.

existants dans la langue *base, solution:* mais il en est d'autres tels que *burnous, brandade,* etc., qui sont empruntés de toutes pièces à des langues voisines. Il en est de même pour le latin ; si des mots comme *ausare, adbeberare, fontanea,* sont formés de mots déjà existants *ausum* (supin de *audere,* oser), *bibere,* boire, *fontem,* source, et se rattachant à des racines bien latines, il en est d'autres, et en très grand nombre, qui sont des emprunts faits à la langue des peuples qui furent conquis par les Romains.

Parmi ceux-ci, il y a certainement une part très considérable de mots empruntés à la langue des peuples qui habitaient la vallée du Pô et le pays compris entre le Rhône, les Alpes et la Méditerranée, c'est-à-dire à la langue des Ligures, puisqu'il est bien reconnu aujourd'hui que l'élément dominant de la population de ces régions était de cette race.

A mesure que l'on étudiera la question, avec les nouvelles données historiques, on arrivera sûrement à se convaincre que, dans les langues dites *romanes,* la majeure partie des mots qui ne sont pas proprement latins ou dérivés de mots latins sont des restes de la langue parlée par les anciens habitants de cette région.

Valence, Imprimerie Valentinoise. — 8-09.


3 0112 072627034